

velle nationalité canadienne. Heureusement, que l'arbitraire, que la tyrannie est impossible sous le régime constitutionnel. L'arbitraire peut durer un temps, mais il ne saurait durer toujours. Le régime sous lequel nous vivons avec son étonnante souplesse et ses merveilleuses ressources, a des remèdes pour tous les maux. Il n'est aucun pli de notre drapeau qui ne contienne de la liberté.

Notre constitution veut que le Sénat soit converti en cour de divorce. Or, je ne crois pas que le divorce soit une preuve de moralité, il est plutôt la preuve d'une profonde démoralisation. Les sociétés où il fleurit marchent vers l'abîme. J'ai appris par la *Gazette du Canada* que sept demandes de divorce nous ont été adressées pour cette session; or les Etats-Unis en accordent 25,000 par année en moyenne. Ces chiffres accusateurs sont, à mes yeux, la preuve la plus concluante des dangers du contact d'un milieu aussi gangréne.

Malgré leurs fautes, nos voisins ont cependant une grande qualité: la fierté de leur pays. Ils la poussent même jusqu'à même jusqu'à ce que l'on a appelé le *spread-eagleism*. Je voudrais que nous leur empruntions cette qualité. Certes, je ne partage pas toutes les vues politiques de l'honorable M. Mowat, j'ai même regretté vivement de le voir se jeter dans la dernière lutte avec presque tous les autres gouvernements provinciaux—luttés de pouvoirs que je trouve déplorable à tous les points de vue; mais cela ne m'empêchera pas de dire que j'ai applaudi à deux mains lorsque je l'ai entendu s'écrier: "Je suis plus fier d'être premier ministre d'Ontario que je ne le serais d'être gouverneur de l'Etat de New-York, et j'aimerais mieux être premier ministre du Canada que d'être président des Etats-Unis."

En terminant laissez-moi dire que j'ai été heureux de pouvoir élever la voix pour la première fois ici dans la langue que je connais le moins imparfaitement. Conscient comme je le suis des beautés de cette langue qui nous a donné Shakespeare et Milton, de cette langue qui est parlée aujourd'hui par des millions d'hommes libres, il est naturel que je sois fier avant tout de la langue que ma mère m'a apprise et que la constitution de mon pays me permet de parler. Je ne puis non plus oublier que c'est le Sénat qui nous a donné ce que l'on veut nous faire perdre

aujourd'hui: la reconnaissance de notre langue au Nord-Ouest. Je n'ai de haine contre personne, je veux travailler avec tous dans l'intérêt commun. Ayant représenté pendant huit années la capitale du pays, j'ai appris à apprécier beaucoup des admirables qualités de ceux qui n'ont ni mon sang ni mes croyances; mais laissez-moi proclamer que la paix et la bonne entente nous sont indispensables pour mener à bonne fin l'œuvre de la Confédération. Ne perdons pas notre temps en des luttes stériles. Bâtissons sur l'amour et non sur la haine. La haine détruit, l'amour sauve et édifie. Or, la bonne entente, nous ne pouvons l'avoir que dans le respect des droits de chacun. Pour arriver à ce but, j'ai foi dans le bon sens, dans l'esprit de justice du peuple, j'ai foi dans les lumières de ceux qui le gouvernent. J'ai foi que les chefs sauront s'élever au-dessus des clameurs des factions et pratiquer dans toute leur plénitude les droits égaux, les véritables *equal rights*, un mot dont on a beaucoup abusé. J'ai foi qu'ils sauront comprendre que l'élément français n'est pas comme vient de l'écrire M. Goldwin Smith, dans un livre saturé de fiel et de francophobie, un élément de faiblesse, mais un élément de force pour le Canada et qu'aucune race n'est plus fortement enracinée dans le sol ou n'est plus intéressée que la nôtre dans le maintien de la Confédération. Les Normands, nos pères, ont gravé au frontispice de l'Angleterre, en lettres ineffaçables, ces mots sublimes, "Dieu et mon Droit." Restons fidèles à cette fière devise que la Métropole a promenée sur ses étendards jusqu'aux extrémités du globe, et le Canada, devenu le fidèle dépositaire du droit et des principes de l'éternelle justice, marchera sûrement vers ses grandes destinées.

HON. MR. PROWSE—I regret exceedingly that the task which has fallen to me had not been given to some hon. gentleman better able to fulfil the duties imposed upon him. I take it that I have been selected on this occasion because I happen to be the youngest senator from the smallest Province of the Dominion of Canada, and if any person is supposed to be capable of making a speech containing little; it must be myself. I am sure that we can join with His Excellency the Governor General in hoping that the present session will be memorable for wise deliberations.